

**Société Générale Effekten GmbH
Francfort-sur-le-Main**

**Rapport de gestion
pour l'exercice 2017**

A. Situation de la société

La Société Générale Effekten GmbH est une filiale à 100% de la Société Générale S.A. Frankfurt, elle-même succursale de la Société Générale S.A., Paris. Elle a pour objet l'émission de warrants et de certificats qui sont vendus intégralement à la société mère Société Générale S.A., Paris, à la Société Générale Option Europe S.A., Paris, à la Société Générale, succursale de Madrid, ainsi qu'à inora LIFE Limited, Dublin. Toutes les contreparties sont des filiales à 100% de la Société Générale S.A. ou de la maison mère elle-même.

Un autre champ d'activité de la société est l'acquisition ainsi que la détention et la gestion de participations. Au 1^{er} janvier 2017, la société a ainsi acheté pour la première fois des parts de la Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, ainsi que de l'ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg.

En raison de l'introduction du « passeport européen » avec lequel l'approbation des prospectus par l'autorité de surveillance compétente (Office fédéral allemand de surveillance des services financiers, BaFin) n'est désormais nécessaire qu'une seule fois, la société peut introduire (coter) ses produits sur différentes bourses de l'Union européenne (Madrid, Milan, Paris, Luxembourg, Londres, Stockholm, Helsinki, etc.). En cas de cotation sur une bourse d'un pays non membre de l'Union européenne, l'approbation relève de l'autorité de surveillance compétente du pays en question. En raison d'une restructuration interne ayant débuté mi-2016, la société a cessé son activité d'émission d'opérations nouvelles sur d'autres bourses européennes. Il n'est pas prévu de faire coter dans un avenir proche les émissions de la société sur un marché réglementé au sens de la Directive européenne sur le prospectus. Les cotations dans des segments boursiers non réglementés, par exemple sur le second marché boursier en Allemagne, continuent à être prévues.

Après l'achat par les contreparties susmentionnées, les émissions sont placées dans un deuxième temps auprès d'acheteurs finals par la Société Générale S.A., Paris. Par conséquent, il n'en résulte aucune influence sur la situation économique de l'émettrice.

B. Rapport économique

I. Conditions générales pour l'exercice 2017

« L'économie allemande connaît un essor constant et de grande envergure qui s'appuie sur une économie intérieure solide. Les capacités sont exploitées à plein régime, l'emploi atteint un niveau record et les prix à la consommation sont stables. En 2017, l'économie allemande a connu une croissance inégalée depuis 2011 : le produit intérieur brut, en prix constants, a progressé de 2,2%. Une croissance de 2,4% est escomptée pour 2018.

Le resserrement de la politique monétaire des économies avancées ne s'effectue que très progressivement. La banque centrale américaine a relevé son taux directeur à plusieurs reprises ces deux dernières années. La fourchette a été relevée le 13 décembre 2017 pour la sixième fois, et se situe désormais entre 1,25 et 1,5%. Malgré

la reprise de la conjoncture aux États-Unis, les marchés financiers escomptent apparemment pour l'avenir une évolution des taux toujours plate. Du point de vue des banques centrales, la faiblesse de l'inflation justifie sans doute cette lenteur à relever les taux. En outre, les marchés ne considèrent manifestement pas encore que des impulsions budgétaires viennent prochainement apporter une forte stimulation à la conjoncture.

L'adoption de la réforme fiscale débattue aux États-Unis aurait un net effet d'expansion.

La hausse de la production au Royaume-Uni est freinée par les incertitudes liées au Brexit. Les répercussions négatives attendues de la décision de quitter l'UE sont devenues apparentes dans le courant de 2017. Certes, le gouvernement britannique et l'UE s'efforcent manifestement de trouver un moyen de passer en douceur à un nouveau cadre politique et économique, mais la forme que celui-ci pourrait prendre ne se dessine toujours pas. Ainsi, les incertitudes portant sur les relations économiques futures restent importantes, ce qui bride la propension à investir et fait pression sur le taux de change de la livre Sterling.

En Chine, l'expansion économique va peu à peu se ralentir dans la période couverte par les prévisions. Les autorités chinoises ont réussi ces dernières années à stabiliser la conjoncture avec une politique budgétaire et monétaire plus expansionniste, mais la maîtrise de l'endettement et le changement structurel en direction d'une économie publique axée sur les services avec une croissance plus durable sur le plan social et écologique reviennent sur le devant de la scène.

De même, les risques de l'évolution politique en Europe semblent s'être effacés depuis que les élections du printemps en France et aux Pays-Bas n'ont pas abouti au renforcement redouté des courants eurosceptiques et que les élections législatives au Royaume-Uni ont affaibli la position des défenseurs d'un Brexit dur. Toutefois, les velléités d'indépendance en Catalogne à l'automne ont montré que les forces centripètes restent prononcées en Europe. De même, les rapports de force politiques après les élections législatives italiennes au printemps 2018 restent incertains au vu du système de partis fortement fragmenté dans ce pays. Alors que les incertitudes découlant du contexte politique semblent s'être globalement atténuées, des risques liés au contexte financier sont réapparus au premier plan. Ainsi, il est tout à fait possible que dans le sillage de la prochaine normalisation de la politique monétaire, les marchés des capitaux manifestent une fébrilité soudaine, entraînant des corrections par à-coups du prix des actifs, des rendements et des taux de change. Il serait par exemple envisageable que la banque centrale américaine relève les taux plus rapidement que les marchés ne s'y attendent actuellement, si une réforme fiscale de grande envergure venait à stimuler fortement la demande. Par la suite, des modifications des flux internationaux de capitaux pourraient intervenir, entravant sensiblement l'évolution économique de certains pays. La menace pèse tout particulièrement sur une série de pays émergents, dont l'absorption est considérablement alimentée par des afflux nets de capitaux venant de l'étranger et où l'endettement (notamment par l'émission d'emprunts libellés en monnaies étrangères) a fortement augmenté. »¹

Les variations des grandeurs de base (cours des actions et de change, indices, etc.) qui vont de pair avec l'évolution économique jouent un rôle central pour les attentes des investisseurs et sont par conséquent déterminantes pour la conception de produits d'émission dans le domaine des warrants et des certificats.

Au vu de tous les faits cités, la Direction évalue positivement les effets du développement économique sur la société, si bien que l'augmentation de l'activité

¹ *) K.-J.Gern, P.Hauber, S.Kooths, U.Stolzenburg: Weltkonjunktur im Winter 2017 aus Kieler Konjunkturberichte (la conjoncture mondiale à l'hiver 2017, extraite des rapports conjoncturels de Kiel); p.2ss

d'émission poursuivie en 2017 pourra continuer en 2018. L'objectif est d'améliorer encore la position de la société par rapport à ses concurrents sur le marché.

En ce qui concerne l'introduction de nouveaux produits durant l'exercice 2017 écoulé, la société a réagi rapidement à la volatilité des marchés en en émettant de nouveaux et en adaptant ceux qui existent déjà.

II. Évolution des affaires

Pour atteindre l'objectif visé consistant à développer en 2017 la position de la société sur le marché en Allemagne, le nombre des produits émis dans le domaine des warrants a augmenté de 38%, alors qu'il a diminué pour les certificats de 7% par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'exercice 2017, des warrants ont été émis sur un total de 332 943 produits (contre 241 682 en 2016). Outre l'émission de 166 938 warrants sur actions, 63 962 warrants sur divers indices, 22 warrants sur taux d'intérêt, 53 341 warrants sur devises, 794 warrants sur des titres volatils et 47 886 warrants sur matières premières ont été émis.

En outre, 30 095 produits de certificats ont été émis (contre 32 280 en 2016). En l'occurrence, il s'agit toujours essentiellement de certificats de type Bonus et Discount.

Les nouvelles émissions de la société ont été opérées conformément à la planification de l'exercice dans des segments boursiers non réglementés en Allemagne.

Dans le sillage de l'extension du champ d'activités à l'acquisition, à la détention et à la gestion de participations, la société a acquis des participations importantes prenant effet juridique et économique au 1^{er} janvier 2017. Il s'agit d'ALD Lease Finanz GmbH (participation directe à 100%), de BDK Leasing und Service GmbH (participation 100% indirecte par l'acquisition des parts sociales d'ALD Lease Finanz GmbH), de BDK GmbH (participation 99,9% indirecte par l'acquisition des parts sociales d'ALD Lease Finanz GmbH) ainsi que de la Société Générale Securities Services GmbH (participation directe à 100%).

Les filiales acquises ont connu une évolution globalement positive, étant précisé qu'eu égard aux parts de la Société Générale Securities Services GmbH, le prix d'achat de 515 KEUR a été déprécié à 1 EUR en raison des résultats futurs attendus.

L'évolution globale de l'exercice peut être considérée comme positive compte tenu de l'extension de l'activité d'émission ainsi que de l'évolution des filiales.

III. Situation de l'actif, des résultats et situation financière

a) Situation de l'actif

Le total du bilan a diminué de 10 887 millions d'euros par rapport à l'année précédente pour s'élever désormais à 7 715 millions d'euros. Cette baisse est due, d'une part, à des montants nominaux inférieurs par produit effectivement placé, et, d'autre part, à des mesures de suppression de la cotation de produits qui n'ont pas pu être placés aux investisseurs par la Société Générale S.A., Paris, la Société Générale Option Europe S.A., Paris, la Société Générale, succursale de Madrid, et l'inora LIFE Limited, Dublin.

Le bilan comporte pour l'essentiel les certificats émis (poste Dettes de certificats émis), les opérations de couverture conclues dans ce contexte (poste Créances envers les entreprises liées découlant du placement de produits d'émissions), les warrants émis (poste Autres dettes) ainsi que les opérations de couverture conclues dans ce contexte (poste Autres actifs). La valeur de ces postes du bilan varie en fonction du nombre et du montant nominal des titres émis ainsi que de leurs opérations de couverture.

La société a inscrit au bilan, sous Placements financiers – parts détenues dans les entreprises liées, les sociétés acquises au 1^{er} janvier 2017 (ALD Lease Finanz GmbH et Société Générale Securities Services GmbH).

Les variations du poste de l'actif net résultent du remboursement des frais d'émission encourus, convenu dans le cadre d'une réglementation « cost-plus » avec la société mère.

Le capital social de la société s'élève toujours à 26 KEUR. En outre, la société dispose de bénéfices reportés d'un montant de 1 138 KEUR (1 138 KEUR l'année précédente). Ses capitaux propres sont restés identiques par rapport à l'année précédente, étant donné qu'elle a conclu, au 1^{er} janvier 2016, un contrat de transfert de bénéfices avec la Société Générale de Francfort, si bien que les bénéfices réalisés ou les pertes enregistrées sont respectivement transférés ou compensés par la succursale de Francfort.

Des créances existent envers la Société Générale de Francfort et la Société Générale S.A., Paris. Il existe en outre des créances envers l'ALD Lease Finanz GmbH découlant du contrat de transfert de bénéfices conclu le 26 septembre 2017 entre l'ALD Lease Finanz GmbH (société affiliée de groupe) et la Société Générale Effekten GmbH (société dominante). Il n'existe pas de risques de défaillance en dehors du groupe Société Générale.

Les dettes sont essentiellement justifiées par l'émission de certificats et de warrants ainsi que par un prêt obtenu de la Société Générale de Francfort pour l'achat, au 1^{er} janvier 2017, des filiales Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, ainsi que ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg. Il existe par ailleurs des dettes découlant de la reprise de pertes du résultat de la Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, sur la base d'un contrat de transfert de bénéfices conclu le 1^{er} décembre 2017 entre la Société Générale Securities Services GmbH (société affiliée de groupe) et la Société Générale Effekten GmbH (société dominante). La situation de l'actif au cours de l'exercice a été régulière.

b) Situation des résultats

Les produits de la vente des warrants et des certificats émis sont toujours identiques aux charges de l'achat des opérations de couverture correspondantes, si bien que la société ne réalise aucun bénéfice à partir de son activité d'émission. Le recul des produits et des charges découlant des opérations sur les certificats et les warrants est essentiellement dû à la diminution du nombre d'émissions de certificats en liaison avec l'émission d'un moindre volume nominal.

Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Les charges de personnel ainsi que les autres charges d'exploitation sont répercutées sur la Société Générale S.A., Paris, ainsi que sur la Société Générale S.A., succursale

de Francfort, sur la base d'une réglementation « cost-plus ». L'augmentation des autres charges d'exploitation par rapport à l'année précédente est due pour l'essentiel à la progression des charges en liaison avec l'extension du nombre de produits émis ainsi qu'à l'augmentation des charges pour l'établissement et la révision des comptes annuels et des comptes consolidés, ce qui a entraîné une hausse correspondante du chiffre d'affaires durant l'exercice.

Dans son compte de résultat, la société présente les produits découlant des participations à un paiement de dividende de l'ALD Lease Finanz GmbH concernant l'exercice 2016 ainsi que les produits dus à un contrat de transfert de bénéfices venant du résultat de l'ALD Lease Finanz GmbH, portés en compte en phase sur la base du contrat de transfert de bénéfices conclu par la société le 26 septembre 2017 avec l'ALD Lease Finanz GmbH, ainsi que les charges découlant de la reprise de pertes du résultat de la Société Générale Securities Services GmbH, portées en compte en phase sur la base du contrat de transfert de bénéfices conclu et signé par la société le 1^{er} décembre 2017.

Compte tenu des résultats d'un test de solidité réalisé selon la méthode « discounted cash flow », un amortissement non planifié des participations dans les entreprises liées a été opéré sur la Société Générale Securities Services GmbH pour un montant de 515 KEUR.

Les intérêts et charges assimilées reposent pour l'essentiel sur le paiement d'intérêts pour le prêt accordé par la Société Générale de Francfort en décembre 2016 pour l'acquisition des filiales.

En raison du contrat de transfert de bénéfices conclu avec la succursale de Francfort au 1^{er} janvier 2016, la société n'affiche aucun bénéfice net ni aucune perte nette pour l'exercice au 31 décembre 2017.

La situation des résultats au cours de l'exercice a été régulière.

c) Situation financière et de trésorerie

La nature et l'exécution des activités de la société sont conçues de manière à garantir une situation financière toujours équilibrée.

Les dettes découlant de l'émission de certificats et de warrants sont couvertes d'une manière générale par des instruments financiers présentant des échéances concordantes, libellés dans les mêmes devises et identiques en termes de risque de prix.

Les opérations ayant une incidence sur les flux financiers concernent les émissions et leurs opérations de couverture, le règlement des charges de personnel et des autres charges d'exploitation ainsi que leur répercussion sur la Société Générale S.A., Paris, et sur la succursale de Francfort.

En raison du remboursement intégral par la société mère de tous les frais supportés lors de l'émission, la société dispose de liquidités suffisantes et est en mesure d'honorer toutes ses obligations de paiement.

À la date d'arrêté des comptes, le 31 décembre 2017, la société disposait de liquidités pour un montant de 17 681 KEUR, indiqué au poste Créances envers les entreprises liées – autres créances. À la date d'arrêté des comptes, le 31 décembre 2017, la société avait une créance envers la Société Générale de Francfort découlant des contrats « cost-plus » pour un montant de 1 191 KEUR, ainsi qu'envers la Société Générale S.A. pour un montant de 420 KEUR.

La société a par ailleurs une dette envers la Société Générale de Francfort pour un montant de 407 223 KEUR pour le prêt que celle-ci lui a accordé pour l'achat des filiales.

Au titre des contrats de transfert de bénéfices existants, la société a des créances envers l'ALD Lease Finanz GmbH pour un montant de 69 028 KEUR, des dettes envers la Société Générale Securities Services GmbH pour un montant de 13 423 KEUR découlant de la reprise de pertes, et des dettes envers la Société Générale de Francfort pour un montant de 78 450 KEUR découlant du transfert de bénéfices.

La situation de trésorerie durant l'exercice a été régulière.

IV. Indicateurs de performance financiers / non financiers

Compte tenu du fait que la société a uniquement une fonction d'émission sans solvabilité propre et que ses produits proviennent de conventions « cost-plus » conclues avec la Société Générale S.A., Paris, ainsi qu'avec la Société Générale de Francfort, les indicateurs de performance financiers ne sont pas pertinents.

La gestion interne de la société est effectuée pour l'essentiel par les systèmes et les procédures de contrôle de la société mère. Dans le souci d'augmenter l'efficacité opérationnelle, la société mère prévoit d'adapter et de compléter en permanence les systèmes et procédures de contrôle existants. D'importantes améliorations dans l'exécution de la procédure d'émission ont conduit à des augmentations de l'efficacité sans lesquelles l'accroissement du volume des émissions n'aurait pas été possible.

Il n'existe pas d'indicateurs de performance non financiers pour la société.

C. Rapport sur l'évolution future de l'entreprise ainsi que ses opportunités et ses risques

I. Évolution probable de l'entreprise (rapport prévisionnel)

En tant que l'un des deux plus grands marchés de warrants et de certificats au monde, l'Allemagne est au cœur de la stratégie de croissance du groupe Société Générale S.A., Paris. La Société Générale Effekten GmbH entend encore consolider sa position sur le marché dans le cadre d'un projet d'extension de l'activité d'émission.

La Direction s'attend à une augmentation supplémentaire de l'activité d'émission, concernant en particulier le marché allemand. Cette attente pourra être satisfaite grâce aux automatisations du processus d'émission déjà entamées en 2015, aux élargissements des capacités y afférents et à l'augmentation de l'efficacité du processus d'émission. De plus, dans un environnement de marché volatil, il faut s'attendre à une augmentation du volume d'émissions supplémentaires de warrants Turbo en cas de violation des barrières.

Comme ces dernières années, la société offrira, en 2018 aussi, un large éventail de produits dans le domaine des warrants et des certificats.

Pour 2018, la société s'attend à un durcissement des conditions de concurrence. Dans ce contexte, les facteurs de succès seront le prix, les prestations de services ainsi que la qualité des produits.

Le thème de la réglementation sera encore plus d'actualité qu'en 2017 avec l'introduction de la MiFID 2. À compter du 3 janvier 2018, de nouvelles exigences réglementaires sont imposées aux opérations sur le marché des titres et des capitaux en vertu de la Directive européenne 2014/65/UE (MiFID II). En l'occurrence, cette directive crée de nouvelles obligations de comportement, d'organisation, de déclaration et de publication ou étendent celles qui existent déjà. La MiFID II vise à accroître la transparence sur les marchés ainsi que la protection des investisseurs.

Pour 2018 aussi, la société table sur une contribution au résultat émanant de l'ALD Lease Finanz GmbH équivalant au montant de l'exercice 2017 ainsi que sur des charges découlant de la reprise des pertes du résultat de la Société Générale Securities Services GmbH pour un montant de l'ordre de 11 millions d'euros au titre des contrats de transfert de bénéfices conclus.

Compte tenu des intérêts échus pour les prêts contractés, pour un montant d'environ 3 millions d'euros, et des remboursements dus au titre des conventions « cost-plus », la société escompte donc un résultat d'environ 55 millions d'euros, avant transfert de bénéfices à la Société Générale de Francfort sur la base du contrat de transfert de bénéfices existant.

Aucune pénurie de liquidités n'est attendue.

II. Rapport de risques

La situation de la société sur le plan des risques est marquée par la structure transparente de ses activités et par son étroite intégration au groupe Société Générale. Il n'est pas nécessaire qu'elle dispose de sa propre gestion des risques ou d'un contrôle interne, puisque tous les risques encourus sont transférés à la société mère dans le cadre d'une « garantie globale ».

Les risques susceptibles de survenir au cours de l'exercice 2017 étaient les suivants :

Risques de contrepartie

La société n'est pas exposée à des risques de règlement étant donné que les paiements découlant de la vente des titres émis et de l'achat des opérations de couverture ainsi que les paiements liés à l'exercice de titres se compensent toujours mutuellement. Les créances découlant des opérations de sens contraire finalisées sont dues exclusivement par la Société Générale S.A., Paris. La solvabilité de cette dernière et de ses filiales est déterminante pour l'évaluation des risques de la société.

Risques du marché

Tous les risques du marché découlant des warrants et des certificats émis sont entièrement couverts par des opérations de couverture conclues avec la Société Générale S.A., Paris. Par conséquent, la société n'est pas exposée à des risques de variation des prix ni à des risques de change, pas plus qu'à des risques de variation des taux d'intérêt.

Risques d'illiquidité

La surveillance quotidienne des flux de paiement ainsi que l'étroite concertation avec les services de back-office de la Société Générale S.A., Paris, garantissent que la société soit à tout moment en mesure d'honorer ses obligations de paiement. Compte tenu de l'intégration au sein du groupe Société Générale, de la couverture des émissions par des opérations directes en sens contraire avec la Société Générale S.A., Paris, ainsi que des conventions « cost-plus » existantes en liaison avec les frais d'émission et de gestion, aucun risque d'illiquidité n'est relevé actuellement.

Risques opérationnels

Pour la surveillance et le contrôle des risques opérationnels, la Société Générale S.A., Paris, a développé des processus et des systèmes qui sont utilisés par la Société Générale Effekten GmbH. Ceux-ci reposent essentiellement sur le principe de la surveillance permanente. Les processus sont documentés dans des applications spécialement prévues à cet effet et sont évalués d'après des critères prédéfinis afin d'exclure des pertes découlant de risques opérationnels. Cela inclut notamment les mesures prises dans le cadre du plan de continuité des activités (PCA) pour maintenir le déroulement parfait des affaires en cas de perturbations de l'infrastructure.

Les processus externalisés dans les centres de services à Bangalore et à Bucarest sont soumis aux mêmes règles et principes que ceux valables pour la Société Générale Effekten GmbH. Le respect des processus prédéfinis est garanti par le biais de comités standardisés et d'indicateurs clés de processus (« key process indicators (KPI) »).

Grâce aux mesures et aux processus décrits, il a été possible de garantir que la société ne soit exposée, au cours de l'exercice 2017, à aucun risque opérationnel essentiel, notamment dans les domaines suivants :

- déclarations prudentielles
- risques liés aux technologies de l'information
- risques d'externalisation
- risques de fraude

Aucune variation essentielle des risques n'a été constatée par rapport à l'année précédente. Actuellement, aucun risque ne semble susceptible de compromettre la poursuite de l'activité de la société.

La présentation de la conception de nouveaux produits décrite dans le rapport d'opportunités ne révèle ni des risques existants ni de nouveaux risques.

Les relations de couverture entre les certificats et warrants émis ou les opérations de sens contraire sont toujours représentées de manière totalement symétriques.

III. Rapport d'opportunités

La société a conçu une stratégie d'entreprise destinée à identifier suffisamment tôt les opportunités qui s'offrent à elle, à les évaluer en utilisant son système de gestion des risques ou l'estimation des ressources ainsi qu'à les exploiter en prenant des mesures appropriées pour sa réussite. En raison de l'activité de la société en tant que véhicule d'émission au sein du groupe de la Société Générale S.A., Paris, qui couvre tous les risques par des opérations de couverture, un « new product committee » (NPC) chargé de la conception de nouveaux produits a été mis en place au niveau de la Société

Générale S.A., Paris. Tous les services impliqués dans le processus d'émission y soumettent leurs exigences et les allocations de ressources demandées.

L'examen prend en compte tous les facteurs pertinents pour la société, tels que les marchés, la situation concurrentielle, l'orientation stratégique, l'organisation existante, le personnel, le potentiel technique du back-office en matière d'exécution ainsi que les volumes traités.

La Direction s'attend à une nouvelle augmentation de l'activité.

L'exposé des opportunités décrites ici n'a aucune incidence essentielle sur la situation de la société en matière de risques.

D. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques pour le processus de présentation des comptes

Le système de contrôle interne (internal control system, ICS) et le système de gestion des risques (risk management system, RMS) appliqués au processus de présentation des comptes comprennent les principes, les méthodes et les mesures propres à garantir l'efficacité et la rentabilité du processus comptable, mais aussi le respect des dispositions juridiques déterminantes et à assurer la couverture des risques et la représentation des unités d'évaluation. Ils garantissent que les actifs et les dettes soient inscrits, présentés et évalués avec exactitude dans les comptes.

La garantie des contrôles est assurée par des applications mises à disposition par le groupe de manière centralisée.

Des contrôles réalisés périodiquement par l'Audit interne ainsi que la correction des lacunes constatées contribuent également à une surveillance plus efficace.

Responsabilités dans l'ICS et le RMS appliqués pour la présentation des comptes

La Direction dirige l'entreprise sous sa propre responsabilité et travaille en collaboration avec le comité d'audit de la société, sur une base de confiance et pour le bien de l'entreprise. C'est à elle qu'incombe notamment l'entière responsabilité de l'établissement des comptes annuels.

La Direction détermine, sous sa propre responsabilité, l'étendue et l'orientation de l'ICS et du RMS conçus spécifiquement pour la société et prend des mesures pour perfectionner ces systèmes et les adapter aux modifications des conditions générales.

Les systèmes de valeurs appliqués depuis des années dans tous les pays où le groupe Société Générale est présent et par conséquent aussi au sein de la Société Générale Effekten GmbH, tels que notamment le Code de conduite ou les règles de conformité, servent de base à une action responsable de la part également des collaborateurs en charge du processus de présentation des comptes.

Les collaborateurs de la société doivent suivre une fois par an, dans le cadre d'un programme d'apprentissage assisté par ordinateur, un cours sur le blanchiment des capitaux et les règles de conformité.

Malgré toutes les mesures mises en place dans le cadre de l'ICS et du RMS dans le but de réduire les risques, même les systèmes et processus appropriés et opérationnels ne peuvent pas fournir une garantie absolue quant à l'identification et à

la gestion des risques. La responsabilité du processus comptable et en particulier du processus d'établissement des comptes annuels incombe au service Comptabilité. Celui-ci est soutenu par les services de back-office de la Société Générale S.A., Paris, notamment en ce qui concerne l'évaluation des instruments financiers et les créances.

Les systèmes informatiques nécessaires pour le processus comptable sont mis à disposition par la société mère.

Un comité d'audit, composé de 6 personnes à la date de clôture des comptes (1 employé de la Société Générale Effekten GmbH et 5 employés de la Société Générale de Francfort), a été créé pour soutenir la Direction dans le processus de présentation des comptes. Ce comité se penche au moins une fois par an – en particulier à la clôture des comptes – sur l'évolution de la situation financière, de l'actif et des résultats de la société. Dans le cadre du processus de clôture des comptes, l'approbation des comptes annuels incombe à l'associée. Pour remplir ces tâches, le comité est saisi du dossier relatif aux comptes annuels. En outre, ses membres reçoivent, une fois par trimestre, un rapport récapitulatif portant sur l'activité d'émission et la présentation des comptes.

Organisation et composants des systèmes ICS et RMS appliqués à la présentation des comptes

Les transactions devant être exécutées par la Société Générale Effekten GmbH sont saisies de manière centralisée par un service de back-office de la société mère à Paris qui entre les données correspondantes dans les applications existantes spécifiques à chaque produit. Les marchés conclus (contrats) sont saisis dans les applications et validés dans le respect du principe du double contrôle.

La comptabilité fournisseurs est effectuée à Bangalore par la Société Générale Global Solution Centre Private Limited (filiale à 99% de la Société Générale S.A., Paris).

Les prestations de services à fournir sont fixées pour la Société Générale Effekten GmbH dans l'accord de service conclu le 29 novembre 2011 entre la Société Générale de Francfort et la Société Générale Global Solution Centre Private Limited, Bangalore.

Les documents comptables scannés sont saisis et comptabilisés à Bangalore ; les employés de la société se chargent des autorisations et des validations de paiement.

La production du reporting du siège social ainsi que celle du reporting financier à la Deutsche Bundesbank sont effectuées à Bucarest par la Société Générale European Business Services S.A. (filiale à 99,95% de la Société Générale S.A., Paris).

Les prestations de services à fournir sont fixées pour la Société Générale Effekten GmbH dans l'accord de services client conclu le 15 décembre 2016 entre la Société Générale de Francfort et la Société Générale European Business Services SA, Bucarest.

La comptabilité de la Société Générale Effekten GmbH continue à être tenue sur le serveur central à Paris sur lequel sont traitées et enregistrées toutes les données comptables de la Société Générale Effekten GmbH.

La surveillance quotidienne des comptes de caisse courants par les employés de la société à Francfort sert à garantir leur bonne comptabilisation ainsi que le traitement des processus qui y font suite dans les centres de services. Pour cela, il est fait appel, en ligne via l'intranet, aux informations stockées dans la zone « Comptabilité » concernant l'activité de la société en général et les faits comptables en particulier. L'encadrement technique du système concernant l'établissement des comptes est externalisé à la filiale responsable des technologies de l'information (IT) dans le groupe SG.

La surveillance incombe à la société mère. Les processus d'encadrement technique dans l'unité centrale de suivi sont réglementés dans des directives de travail. La sauvegarde et l'archivage des stocks de données des systèmes d'application sont effectués sous la responsabilité de la société mère. Les délais légaux de conservation des données sont respectés. Des plans de continuité des activités en cas d'urgence sont mis à jour et surveillés par les employés de la société. Les systèmes centraux de sauvegarde des données pour le macroordinateur ainsi que les réseaux de sauvegarde pour le domaine « Open Systems » servent de base essentielle à la sauvegarde des données. Celles-ci sont dupliquées par redondance à Paris.

La protection nécessaire contre les accès non autorisés ainsi que le respect de la séparation des fonctions lors de l'utilisation de systèmes d'application de la société pertinents pour la présentation des comptes sont garantis notamment par le concept des profils des postes de travail ainsi que par les processus applicables à la création de tels profils. Les profils des postes de travail sont attribués aux différents services de back-office à Paris ainsi qu'aux employés des centres de services à Bangalore et à Bucarest par des personnes dûment habilitées au sein de la société, qui en assurent la surveillance.

Documentation des processus

Les documentations des processus sont préétablies pour la société, celle-ci étant une filiale de la Société Générale S.A., Paris. Elles sont récapitulées dans le « manuel Accounting & Finance ». À cet égard, les contrôles automatisés garantissant l'exactitude de la saisie des données constituent l'élément principal des processus documentés.

Les principales procédures du processus comptable sont énumérées dans l'application « Global Permanent Supervision (GPS) ». Celle-ci contribue à compléter le processus de documentation et, en cas d'audits internes et externes, à fournir un instrument approprié pour garantir le processus de présentation des comptes.

Mesures d'actualisation continue de l'ICS et du RMS

Dans le cadre du perfectionnement de l'ICS et du RMS, la société a réalisé des projets et des mesures supplémentaires qui ont contribué à renforcer ces systèmes. Cela comprenait notamment la vérification des processus en rapport avec l'établissement des résultats mensuels ainsi que leur enregistrement dans une cartographie des processus.

En outre, d'autres processus pertinents ont été progressivement enregistrés sur la base de la documentation réalisée jusque-là, puis transférés dans le processus normal de l'ICS et du RMS.

En cas de modifications des prescriptions légales et réglementaires concernant la présentation des comptes, il convient d'examiner celles-ci afin de déterminer si elles

ont des conséquences sur le processus de présentation des comptes et, le cas échéant, lesquelles. Le traitement des contenus est assuré par le service comptable local de la société. En cas de modifications ou de nouvelles dispositions ayant des effets importants sur l'exécution des processus de présentation des comptes, la cartographie actuelle des processus est complétée en conséquence. Pour cela, toutes les mesures telles que les adaptations informatiques, les procédures de travail, les instructions de comptabilisation, etc., sont analysées et mises en œuvre en conséquence dans les services de back-office de la Société Générale S.A., Paris, ainsi que dans les centres de services externalisés à Bangalore et à Bucarest, et sont surveillées et contrôles par les employés de la société à Francfort.

Francfort-sur-le-Main, le 30 avril 2018

La Direction

Société Générale Effekten GmbH

Françoise Esnouf

Helmut Höfer

Rainer Welfens

BILAN au 31.12.2017

<u>ACTIF</u>	31.12.2017 EUR	31.12.2016 EUR	<u>PASSIF</u>	31.12.2017 EUR	31.12.2016 EUR
A. ACTIF IMMOBILISÉ			A. CAPITAUX PROPRES		
Placements financiers			I. Capital souscrit	25,564.59	25,564.59
Participations aux entreprises liées	406,708,441.30	0.00	II. Report de bénéfice	1,137,724.99	1,137,724.99
			III. Bénéfice net/perte nette de l'exercice	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
				1,163,289.58	1,163,289.58
B. ACTIF CIRCULANT			B. PROVISIONS		
Créances et autres actifs			I. Provisions pour retraites et obligations similaires	305,697.00	261,894.00
1. Créances envers les entreprises liées			II. Autres provisions	<u>802,438.48</u>	<u>382,000.00</u>
a) découlant du placement de produits sur opérations d'émission	3,357,196,804.02	5,781,841,115.68		1,108,135.48	643,894.00
- dont celles à échéance résiduelle à plus d'un an: EUR 2.568.002.036,19 (année précédente: EUR 2.984.971.656,76)					
b) Autres créances	95,253,641.87	409,688,536.62			
- dont celles à échéance résiduelle à plus d'un an: EUR 0,00 (année précédente: EUR 0,00)					
2. Autres actifs	2,876,797,474.30	8,958,698,692.23			
- dont ceux à échéance résiduelle à plus d'un an: EUR 2.028.018.283,75 (année précédente: EUR 7.384.369.309,49)					
- dont ceux envers les entreprises liées EUR 2.876.776.967,99 (année précédente: EUR 8.958.698.692,23)					
	<u>6,329,247,920.19</u>	<u>15,150,228,344.53</u>	C. DETTES		
C. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	0.00	0.00	I. Dettes de certificats émis	3,357,196,804.07	5,781,841,115.68
			- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an: EUR 789.194.767,83 (année précédente: EUR 2.796.869.458,92)		
			- dont celles envers les entreprises liées: EUR 3.357.196.804,06 (année précédente: EUR 5.781.841.115,67)		
			II. Dettes fournisseurs	124,764.50	132,454.60
			- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an: EUR 124.764,50 (année précédente: EUR 132.454,60)		
			III. Dettes envers les entreprises liées	499,567,715.23	407,736,263.27
			- dont celles à échéance résiduelle de moins d'un an: EUR 92.344.621,36 (année précédente: EUR 513.169,00)		
			IV. Autres dettes	2,876,795,652.64	8,958,711,327.40
			- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an: EUR 848.777.369,19 (année précédente: EUR 1.574.342.017,91)		
			- dont dettes fiscales: EUR 0 (année précédente: EUR 7.124,51)		
			- dont celles envers les entreprises liées: EUR 2.876.776.967,99 (année précédente: EUR 8.958.698.692,23)		
				<u>6,733,684,936.43</u>	<u>15,148,421,160.95</u>
D. ACTIF FIDUCIAIRE			D. DETTES FIDUCIAIRES		
Créances	978,657,238.93	3,451,586,678.60	Certificats	978,657,238.93	3,451,586,678.60
- dont celles à échéance résiduelle de plus d'un an: EUR 594.268.077,94 (année précédente: EUR 1.115.451.404,93)			- dont ceux à échéance résiduelle à moins d'un an: EUR 384.389.160,99 (année précédente: EUR 2.336.135.273,67)		
- dont celles envers les entreprises liées EUR 978.657.238,93 (année précédente: EUR 3.451.586.678,60)			- dont ceux envers les entreprises liées: EUR 978.657.238,93 (année précédente: EUR 3.451.586.678,60)		
	<u>7,714,613,600.42</u>	<u>18,601,815,023.13</u>		<u>7,714,613,600.42</u>	<u>18,601,815,023.13</u>

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EFFEKTEN GMBHFRANCFORT-SUR-LE-MAINCOMPTE DE RÉSULTATPOUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

	1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 EUR	1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 EUR
1. Produits du marché à options	7,473,509,844.10	10,811,200,456.83
2. Charges du marché à options	7,473,509,844.10	10,811,200,456.83
3. Produits du marché à certificats	844,332,410.06	14,477,559,269.29
4. Charges du marché à certificats	844,332,410.06	14,477,559,269.29
5. Chiffre d'affaires	<u>4,066,594.29</u>	<u>2,644,971.30</u>
dont SG Paris	2,178,066.59	1,338,909.10
dont SG Francfort	1,888,527.70	1,306,062.20
6. Charges de personnel		
a) Salaires et traitements	258,337.50	239,924.29
b) Charges sociales et charges de retraite et de prévoyance	80,427.51	62,457.87
dont charges de retraite EUR 53.736 (année précédente EUR 14.903,00)		
7. Autres charges d'exploitation	3,589,989.33	2,246,028.04
8. Produits des participations	26,286,602.45	0.00
- dont ceux découlant des entreprises liées: EUR 26.286.602,45 (année précédente EUR 0)		
9. Produits réalisés sur la base d'un contrat de transfert de bénéfices	69,027,919.03	0.00
10. Autres intérêts et produits assimilés	32.19	94.75
- dont ceux découlant des entreprises liées: EUR 32,19 (année précédente EUR 94,75)		
- dont intérêts négatifs: EUR 0 (année précédente EUR 0)		
11. Amortissements sur les placements financiers et les titres de l'actif circulant	514,652.57	0.00
- dont ceux sur les entreprises liées: EUR 514.652,57 (année précédente EUR 0)		
12. Charges sur les reprises de pertes	13,422,724.30	0.00
13. Intérêts et charges assimilées	3,065,495.76	149,347.74
- dont ceux découlant des entreprises liées: EUR 3.065.495,76 (année précédente EUR 149.271,96)		
- dont intérêts négatifs EUR 485,52 (année précédente EUR 1.978)	0.00	1,977.68
14. Impôts sur le revenu et sur les bénéfices	0.00	35,703.24
15. Résultat après impôts	78,449,520.99	-88,395.13
16. Bénéfices distribués sur la base d'un contrat de transfert de bénéfices	78,449,520.99	0.00
17. Produits découlant de la reprise de pertes	0.00	88,395.13
18. Bénéfice net de l'exercice / perte de l'exercice	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>

**Société Générale Effekten GmbH
Francfort-sur-le-Main**

**Annexe
pour l'exercice 2017**

Explications des comptes annuels au 31 décembre 2017 et autres indications

Les comptes annuels de la Société Générale Effekten GmbH au 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux règles de présentation des comptes du Code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch, « HGB ») et aux dispositions complémentaires de la loi allemande sur les sociétés à responsabilité limitée (« GmbHG »), dans le respect des principes d'une comptabilité régulière.

La société a son siège à Francfort-sur-le-Main. Elle est enregistrée au tribunal d'instance de Francfort-sur-le-Main sous le numéro de registre du commerce HRB 32283.

Contrats de transfert de bénéfices

Par signature en date du 7 septembre 2016, la Société Générale Effekten GmbH (société affiliée de groupe) a conclu avec la succursale de Francfort de la Société Générale S.A. (société dominante) un contrat de transfert de bénéfices d'une durée indéterminée, entrant en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2016.

Par signature en date du 26 septembre 2017, la société ALD Lease Finanz GmbH (société affiliée de groupe) a conclu avec la Société Générale Effekten GmbH (société dominante) un contrat de transfert de bénéfices d'une durée indéterminée, entrant en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

Par signature en date du 1^{er} décembre 2017, la Société Générale Securities Services GmbH (société affiliée de groupe) a conclu avec la Société Générale Effekten GmbH (société dominante) un contrat de transfert de bénéfices d'une durée indéterminée, entrant en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

1. Principes d'établissement du bilan et d'évaluation des comptes annuels

Pour l'essentiel, les méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation déterminantes utilisées pour établir les comptes annuels sont restées inchangées et sont indiquées ci-après.

Conformément à l'art. 271 al. 2 HGB, les entreprises qui doivent être intégrées aux comptes consolidés d'une société mère en tant que sociétés mères ou sociétés filles (art. 290) selon les principes de la consolidation intégrale sont inscrites au bilan en tant que parts détenues dans les entreprises liées. Celles-ci sont inscrites au bilan aux coûts amortis. Les amortissements sont effectués pour une diminution de valeur prévue comme durable conformément à l'art. 253 al. 3 HGB.

Les créances sont inscrites à leur montant nominal plus les intérêts régularisés. Les dettes non couvertes par des opérations de couverture sont inscrites au montant de leur règlement plus les intérêts échus.

Le calcul des impôts différés repose sur des différences temporaires entre les postes du bilan considérés d'après les principes du droit commercial et du droit fiscal conformément à l'art. 274 HGB. Étant donné que la SG Effekten GmbH, en tant que société affiliée de groupe, se trouve depuis le 1^{er} janvier 2016 dans un rapport d'affiliation fiscale sur le plan de l'impôt sur les bénéfices avec la succursale de Francfort de la Société Générale, les impôts différés sont inscrits au bilan au niveau de la société dominante.

Les provisions pour retraites ont été évaluées au montant de règlement s'imposant sur la base d'une appréciation commerciale raisonnable (art. 253 I 2 HGB), d'après des principes actuariels et en tenant compte des tableaux de référence 2005 G du professeur Klaus Heubeck. Une période résiduelle de 15 ans a été prise comme hypothèse à titre forfaitaire pour le taux d'actualisation et est actualisée au taux moyen du marché sur ces 10 dernières années, calculé au jour de référence, de 3,68 % (exercice précédent : taux moyen du mar-

ché des dix dernières années 4,01%) (art. 253 II 2 HGB). L'actualisation s'appuie sur les taux adaptés aux délais de la Deutsche Bundesbank.

Il découle de la modification du taux d'actualisation moyen une différence au sens de l'art. 253 VI HGB s'élevant à 31 KEUR. La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est celle des unités de crédit projetées. Pour le calcul des provisions pour retraites, les paramètres retenus ont été un taux calculé, une dynamique des salaires de 2,70% (2,58% l'année précédente) et une dynamique des retraites de 1,70% (1,58% l'année précédente). Les effets découlant des variations des taux d'intérêt sont inscrits dans le résultat d'exploitation. La différence entre le montant des provisions fixées pour les retraites après actualisation avec le taux moyen du marché des dix derniers exercices et le montant de la provision découlant de l'actualisation au taux moyen du marché des sept derniers exercices s'élève à 69 265 EUR et est soumise à une interdiction de distribution conformément à l'art. 253 al. 6 HGB.

Les provisions fiscales ainsi que les autres provisions tiennent compte de tous les risques identifiables ainsi que des engagements incertains. Elles sont inscrites au passif au montant d'exécution nécessaire sur la base d'une appréciation commerciale raisonnable conformément à l'art. 253 al. 1 HGB. Les provisions d'une échéance inférieure à un an ne sont pas actualisées.

Les primes d'options sont inscrites au poste Autres actifs ou Autres dettes jusqu'à l'exercice ou à l'expiration des warrants correspondants. Au moment de l'exercice ou de l'expiration des warrants, il est procédé à la perception avec incidences sur le résultat. Les primes sont inscrites au poste « Produits du marché à options » ou « Charges du marché à options ».

Les certificats émis sont inscrits, jusqu'à l'échéance, au poste Dettes de certificats émis. Ils sont couverts par des opérations de couverture en sens contraire qui figurent au poste Créances envers les entreprises liées.

Les dettes découlant de certificats et de warrants émis ainsi que les opérations de couverture inscrites aux postes Créances et Autres actifs ont été regroupées en unités d'évaluation et inscrites à l'actif aux coûts d'acquisition ou au passif à hauteur du produit de l'émission. Il s'agit en l'occurrence de micro-couvertures parfaites. Il n'est pas procédé à une évaluation bilancielle consécutive conformément à l'art. 254 HGB suite à la qualification en tant qu'unité d'évaluation. Autrement dit, les variations de valeurs qui se compensent ne sont pas inscrites au bilan par l'application, dans ce contexte, de la méthode appelée « net hedge presentation method » (art. 285 n°19b et c HGB et art. 285 n°23 a et b HGB). Des dotations aux provisions pour créances et autres actifs n'ont pas été nécessaires.

Les dettes découlant de l'émission de certificats et de warrants sont couvertes d'une manière générale par des instruments financiers aux échéances concordantes, libellés dans les mêmes devises et identiques en termes de risque de prix.

Les dettes non regroupées en unités d'évaluation sont inscrites au passif au montant de leur règlement. Il s'agit en l'occurrence de « Dettes fournisseurs » et de « Dettes auprès des entreprises liées ». Les postes correspondants dans le compte de résultat s'intitulent « Autres charges d'exploitation », « Charges sur les reprises de pertes » et « Bénéfices redistribués en raison d'une communauté, d'un contrat de transfert de bénéfices ou d'un contrat de transfert partiel de bénéfices ».

À la date d'arrêté des comptes, le portefeuille de warrants et de certificats émis est entièrement protégé contre les variations des cours du marché par des opérations de couverture conclues avec l'associée.

De plus, la société émet des certificats en son nom propre et au compte de la Société Générale S.A., Paris, dans le cadre d'un contrat de fiducie conclu avec l'associée unique, la Société Générale S.A., Paris. Les instruments financiers correspondants figurent aussi bien à l'actif du bilan, au poste « Actifs fiduciaires », qu'au passif, au poste « Dettes fiduciaires ». Les certificats émis dans le cadre d'opérations fiduciaires sont couverts par des opérations de couverture inscrites au poste du bilan Actif fiduciaire. L'inscription de ces opérations au bilan se fait aux coûts d'acquisition.

2. Évolution de l'actif immobilisés

Placements financiers

	Parts dans des entreprises liées	total
	EUR	EUR
Coûts d'acquisition 01.01.2017	0,00	0,00
Entrées	407 223 093,87	407 223 093,87
Sorties	0,00	0,00
Coûts d'acquisition 31.12.2017	407 223 093,87	407 223 093,87
Amortissements cumulés 01.01.17	0,00	0,00
Entrées amortissements Exercice	514 652,57	514 652,57
Transferts	0,00	0,00
Sorties	0,00	0,00
Amortissements cumulés 31.12.17	514 652,57	514 652,57
Valeur comptable au jour de clôture du bilan 31.12.16	0,00	0,00
Valeur comptable au jour de clôture du bilan 31.12.17	406 708 441,30	406 708 441,30

Les entrées de parts dans les entreprises liées concernent l'achat, effectué avec effet au 1^{er} janvier 2017, de la Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, (registre du commerce n°HRB 169711 auprès du tribunal d'instance de Munich) au prix de 406 708 KEUR par la Société Générale Securities Services Holding S.A., Paris, ainsi que l'achat des parts de la société ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg, (registre du commerce n°HRB 92469 auprès du tribunal d'instance de Hambourg) par la SG Consumer Finance S.A. France. En raison de l'évolution économique de la Société Générale Securities Services GmbH, un amortissement des parts dans la Société Générale Securities Services GmbH a été opéré sur la base du résultat d'un test de solidité selon la méthode « discounted cash flow ».

3. Indications concernant le bilan

Des **créances envers les entreprises liées** existent pour un montant de 3 452 451 KEUR (6 191 530 KEUR l'année précédente). Elles se composent pour l'essentiel de créances envers la Société Générale S.A., Paris, pour un montant de 3 357 197 (5 781 841 KEUR l'année précédente) découlant du placement des produits d'émission de certificats émis ainsi que de créances diverses pour un montant de 95 254 KEUR (409 689 KEUR l'année précédente). Les créances diverses incluent pour l'essentiel des créances envers la société ALD Lease Finanz GmbH découlant d'un contrat de transfert de résultat existant pour un montant de 69 028 KEUR (0 KEUR l'année précédente), de créances envers la succursale de Francfort de la Société Générale découlant d'un avoir en compte d'un montant de 17 681 KEUR (1 377 KEUR l'année précédente) ainsi que de l'accord existant sur le remboursement des frais pour un montant de 1 191 KEUR (696 KEUR l'année précédente) et envers la Société Générale S.A., Paris, découlant de l'accord existant sur le remboursement des frais pour un montant de 420 (1 013 KEUR l'année précédente). L'année précédente, il existait en outre des créances envers la Consumer Finance S.A. Paris pour un montant de 406 708 KEUR ainsi qu'envers la SGSS Holding S.A. France pour un montant de 515 KEUR découlant du paiement anticipé des prix d'achat des filiales ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg, et Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, acquises au 1^{er} janvier 2018.

Les **autres actifs** comprennent les options OTC acquises par l'associée pour couvrir les warrants émis. Ils s'élèvent à 2 876 777 KEUR (contre 8 958 699 KEUR l'année précédente).

Les **créances fiduciaires**, d'un montant de 978 657 KEUR (contre 3 451 587 KEUR l'année précédente), correspondent aux capitaux transmis à l'associée Société Générale S.A., Paris, et provenant de plusieurs certificats émis au nom de la Société Générale Effekten et pour le compte de la Société Générale S.A., Paris.

La société dispose de **capitaux propres** de 1 163 KEUR (2016 : 1 163 KEUR). Ceux-ci se composent du capital souscrit d'un montant de 26 KEUR ainsi que des réserves sur bénéfices des années précédentes (1 138 KEUR). Un contrat de transfert des bénéfices, prenant effet le 1^{er} janvier 2016, a été conclu entre la Société Générale, succursale de Francfort, et la société.

Les provisions comptabilisées, à l'exception des provisions pour retraites et engagements assimilés, ont une échéance résiduelle inférieure à un an.

Pour le calcul des **provisions pour retraites**, l'actualisation a été effectuée à un taux d'intérêt moyen sur les dix dernières années s'appuyant sur l'hypothèse d'une échéance résiduelle de 15 ans conformément à l'art. 253 al. 2 HGB. L'évaluation au 31.12.2017 s'est appuyée sur le taux du marché en décembre 2017. Les paramètres utilisés ont été les suivants :

Âge de la retraite	65 ans
Dynamique des revenus	2,70 %
Dynamique des retraites	1,70 %
Taux d'intérêt	3,68 % au 31.12.2017 (situation en décembre 2017)
	4,01 % au 31.12.2016 (situation en décembre 2016)

La différence entre le montant des provisions établies pour les pensions pour retraites après actualisation avec le taux moyen du marché sur les dix derniers exercices de 3,68 % et le montant des provisions découlant d'une actualisation au taux moyen du marché sur les sept derniers exercices de 2,80 % donne 69 265 EUR.

Les **autres provisions** découlent essentiellement de provisions pour frais d'émission ainsi que de frais de vérification des comptes et de conseil. Elles s'élèvent à 802 KER (contre 382 KEUR l'année précédente). L'augmentation par rapport à l'année précédente tient essentiellement à l'augmentation des frais de vérification des comptes, pour un montant de 375 KEUR (contre 60 KEUR l'année précédente).

Les dettes envers les entreprises liées, d'un montant de 499 568 KEUR, incluent pour l'essentiel des dettes envers la Société Générale S.A., succursale de Francfort, découlant de prêts contractés y compris intérêts régularisés pour un montant de 407 346 KEUR, et des dettes découlant du transfert de bénéfices d'un montant de 78 450 KEUR, ainsi que des dettes envers la Société Générale Securities Services GmbH découlant de la reprise des pertes pour un montant de 13 423 KEUR sur la base du contrat de transfert de bénéfices conclu et signé le 1^{er} décembre 2017.

Les **dettes fiduciaires**, d'un montant de 978 657 KEUR (contre 3 451 587 KEUR l'année précédente), incluent l'émission de certificats en nom propre et pour le compte de la Société Générale S.A., Paris.

Les certificats (émissions) en devises étrangères sont inscrits aux postes du passif du bilan « Dettes de certificats émis » et « Dettes fiduciaires – Certificats » pour un montant total de 34 664 KEUR (5 707 KEUR après conversion CAD/EUR, 25 676 KEUR après conversion USD/EUR, 2 791 KEUR après conversion AUD/EUR et 490 KEUR après conversion CHF/EUR). Les opérations de couverture correspondantes sont inscrites au même montant aux postes de l'actif du bilan « Créances découlant du placement de produits sur opérations d'émission » et « Actif fiduciaire – Créances ». La conversion des devises appliquées au bilan a lieu dans le cadre de la constitution d'unités d'évaluation (méthode dite « net hedge presentation method ») le jour de la comptabilisation au taux de change historique en tenant compte des conditions figurant dans le prospectus de l'émission concernée. Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Les warrants (émissions) en devises étrangères sont inscrits au poste du passif du bilan « Autres dettes » pour un montant total de 417 428 KEUR (30 066 KEUR après conversion GBP/EUR et 387 362 KEUR après conversion SEK/EUR). Les opérations de couverture correspondantes sont inscrites au même montant au

poste de l'actif du bilan « Autres actifs ». La conversion des devises appliquée au bilan a lieu dans le cadre de la constitution d'unités d'évaluation (méthode dite « net hedge presentation method ») le jour de la comptabilisation au taux de change historique en tenant compte des conditions figurant dans le prospectus de l'émission concernée. Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Les dettes / dettes fiduciaires, d'un montant respectif de 6 733 685 KEUR / 978 657 KEUR, sont essentiellement des dettes auprès des entreprises liées (7 712 199 KEUR).

En KEUR		Montant total	Échéance résiduelle inférieure à un an	Échéance résiduelle de 1 à 5 ans	Échéance résiduelle supérieure à 5 ans
Créances					
- découlant du placement du produit des émissions		3 357 197	789 195	347 496	2 220 506
- autres créances		95 254	95 254		
- créances fiduciaires		978 657	384 389	504 236	90 032
Autres actifs		2 876 798	848 779	805 624	1 222 394
Participations		406 708			406 708
TOTAL		7 714 614	2 117 617	1 657 356	3 939 641
Dettes					
- dettes de certificats émis		3 356 197	789 195	347 496	2 220 506
- dettes fournisseurs		125	125		
- dettes envers les entreprises liées		499 568	92 345		407 223
- dettes fiduciaires		978 657	384 389	504 236	90 032
Autres dettes		2 876 796	848 777	805 624	1 222 394
-dont dettes fiscales		-			
TOTAL		7 712 342	2 114 831	1 657 356	3 940 155

4. Indications concernant le compte de résultat

Le compte de résultat est établi d'après la méthode du coût total.

Le **chiffre d'affaires** d'un montant de 4 067 KEUR (contre 2 645 KEUR l'année précédente) a été comptabilisé conformément à la définition de l'art. 277 I HGB dans la version de la loi de transposition de la directive sur les bilans (« BilRUG »). Il inclut la prise en charge par la Société Générale S.A., Paris, des frais de prestations de services dans le cadre d'une méthode « cost-plus » avec un supplément pour frais administratifs de 5%, pour un montant de 2 178 KEUR, ainsi que par la Société Générale S.A., succursale de Francfort, pour un montant de 1 889 KEUR. La prestation de services inclut l'exécution des démarches administratives pour l'activité d'émission.

Les **autres charges d'exploitation** se composent essentiellement des frais d'émission, des frais juridiques et de conseil ainsi que des frais de bourse :

2017

Legal, Consulting, Audit	1 840 324
Advertising	12 449
Bourses, surveillance	1 409 509
Répartition SG Francfort	327 707
Total	3 589 989

Les produits des participations pour un montant de 26 286 KEUR découlent du versement de dividendes de la société ALD Lease Finanz GmbH pour l'exercice 2016 sur la base de la décision de l'assemblée des associés du 16 juin 2017. Pour les dividendes, les montants fiscaux à imputer (impôt sur les gains en capital et impôt de solidarité) pour un montant de 6 933 091,40 EUR ont été conservés par ALD Lease Finanz GmbH et versés au centre des impôts. Les montants fiscaux à imputer sont recensés par la société comme des créances envers les entreprises liées – autres créances, puisque l'imputation de l'impôt sur les gains en capital est effectuée dans le cadre de l'imposition de la société dominante.

Les **produits des communautés, des contrats de transfert de bénéfices et des contrats de transfert partiel de bénéfices** pour un montant de 69 028 KEUR sont le résultat de la société ALD Lease Finanz GmbH, qui est inscrit en phase par la société sur la base du contrat de transfert de bénéfices conclu et signé le 26 septembre 2017 avec ALD Lease Finanz GmbH. Les pertes réalisées par la Société Générale Securities Services GmbH d'un montant de 13 423 KEUR sont inscrites en phase par la société sur la base du contrat de transfert de bénéfices conclu le 1^{er} décembre 2017 en tant que **charges découlant de la reprise de pertes**.

Le poste **Intérêts et charges assimilées** comporte essentiellement les intérêts régularisés d'un montant de 3 056 KEUR pour un prêt obtenu de la Société Générale S.A., succursale de Francfort.

La société a conclu avec la Société Générale S.A., Paris, succursale de Francfort, un contrat de transfert de bénéfices qui a pris effet le 1^{er} janvier 2016 ; depuis lors, elle se trouve dans un rapport d'affiliation fiscale concernant l'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt sur les bénéfices. Par conséquent, tous les impôts sont à la charge de la société dominante. À la date d'arrêté des comptes, il n'existait aucune autre dette financière.

5. Indications concernant l'activité d'émission

Le volume d'émission de l'exercice 2017 se présente comme suit : toutes les émissions sont entièrement couvertes par la conclusion d'options OTC de mêmes caractéristiques ou par le placement de produits sur opérations d'émission auprès de la Société Générale S.A., Paris.

GATTUNG - OPTIONSSCHEIN / ZERTIFIKATE		GESCHÄFTSJAHR 2017			GESCHÄFTSJAHR 2016		
		ANZAHL	VOLUMEN (IN STÜCK)	LÄNGSTE LAUFZEIT	ANZAHL	VOLUMEN (IN STÜCK)	LÄNGSTE LAUFZEIT
Optionsscheine							
Aktienoptionsscheine	Call	36,661	151,038,721	23/12/2022	25,104	575,697,078	23/12/2022
	Put	28,899	47,239,800	31/12/2019	19,724	332,313,300	01/04/2019
	Open End Turbo Long	47,947	73,647,504	Open End	50,608	758,854,901	Open End
	Open End Turbo Short	19,027	21,780,975	Open End	19,482	287,280,295	Open End
	Inline/ StayHigh/ StayLow Optionsscheine	23,605	23,181,870	22/06/2018	16,625	62,186,400	01/04/2019
	Discount	21	835,000	22/09/2017	-	-	-
	Leverage	-	-	-	-	-	-
	Andere Optionsscheine	-	-	-	3	2,095,000	21/01/2033
	Closed End Turbo Long	5,472	5,481,300	22/06/2018	734	4,021,100	23/06/2017
	Closed End Turbo Short	5,306	3,367,300	22/06/2018	644	3,943,000	23/06/2017
		166,938	326,572,470		132,924	2,026,391,074	
Indexoptionsscheine	Call	3,701	31,668,299	29/12/2020	1,845	192,967,942	23/12/2022
	Put	6,129	39,518,900	25/09/2019	1,865	151,027,725	28/06/2019
	Open End Turbo Short	8,864	10,954,508	Open End	7,867	189,637,440	Open End
	Open End Turbo Long	8,061	9,236,487	Open End	8,081	203,690,950	Open End
	Inline/ StayHigh/ StayLow Optionsscheine	16,392	27,747,616	22/03/2019	13,088	152,395,060	01/04/2019
	Discount	-	-	-	199	11,780,000	19/10/2016
	Leverage	7	155,200,000	19/06/2020	1	400,000,000	21/12/2018
	Andere Optionsscheine	43	431,000	Open End	222	1,512,080,000	Open End
	Closed End Turbo Long	10,210	8,442,190	22/06/2018	7,839	44,679,209	Open End
	Closed End Turbo Short	10,554	7,849,000	22/06/2018	7,593	42,056,200	01/04/2019
	Alpha	1	13,000	22/12/2017	2	6,000	23/12/2016
		63,962	291,061,000		48,602	2,900,320,526	
Währungsoptionsscheine	Open End Turbo Long	8,753	6,756,627	Open End	3,943	71,901,230	Open End
	Open End Turbo Short	9,409	6,306,062	Open End	3,914	71,905,600	Open End
	Call	4,981	21,455,724	24/12/2021	4,519	56,902,900	29/12/2020
	Put	4,788	20,911,450	24/12/2021	4,262	48,673,500	29/12/2020
	Inline/ StayHigh/ StayLow Optionsscheine	25,404	38,771,548	28/09/2018	4,384	37,965,000	26/06/2017
	Andere Optionsscheine	6	3,000	03/02/2025	-	-	-
		53,341	94,204,411		21,022	287,348,230	
Rohstoffoptionsscheine	Call	7,172	42,191,500	02/11/2022	3,364	155,626,326	23/11/2022
	Put	5,141	18,377,900	23/11/2022	2,259	114,664,200	23/11/2022
	Open End Turbo Long	13,008	89,247,542	Open End	12,816	321,301,618	Open End
	Open End Turbo Short	13,260	85,160,555	Open End	14,275	348,339,235	Open End
	Inline/ StayHigh/ StayLow Optionsscheine	9,305	15,879,800	21/12/2018	6,211	45,532,113	01/04/2019
	Discount	-	-	-	1	10,000	26/10/2016
	Andere Optionsscheine	-	-	-	30	1,032,000	Open End
		47,886	250,857,297		38,956	986,505,492	
Fixed Income	Call	-	-	-	7	70,000	20/12/2019
	Put	-	-	-	-	-	-
	Open End Turbo Long	-	-	-	-	-	-
	Open End Turbo Short	22	29,500	Open End	18	164,200	Open End
		22	29,500		25	234,200	
Volatilität	Discount	794	6,653,600	22/06/2018	153	9,300,000	26/04/2017
		794	6,653,600		153	9,300,000	
TOTAL Optionsscheine:		332,943	969,378,278		241,682	6,210,099,522	

		GESCHÄFTSJAHR 2017			GESCHÄFTSJAHR 2016			
GATTUNG - OPTIONSSCHEIN / ZERTIFIKATE	ART	ANZAHL	VOLUMEN (IN STÜCK)	LÄNGSTE LAUFZEIT	ANZAHL	VOLUMEN (IN STÜCK)	LÄNGSTE LAUFZEIT	
Zertifikate								
Aktienzertifikate	Bonus	11,543	8,324,949	15/01/2021	7,584	31,380,382	28/06/2019	
	Discount	7,900	3,936,560	04/01/2019	4,958	20,445,224	01/04/2019	
	Express	197	748,270	10/11/2023	306	791,800	25/10/2022	
	Leverage	-	-	-	-	-	-	
	Outperformance	-	-	-	1	3,600	23/09/2016	
	Alpha	-	-	-	2	33,000	07/12/2017	
	Sprint	-	-	-	1	2,000	07/03/2017	
	Andere	17	18,462	06/01/2020	1,444	300,400	11/10/2021	
			19,657	13,028,241		14,296	52,956,406	
Anleihe	Aktien	-	-	-	-	-	-	
	Index	-	-	-	-	-	-	
	Zinsanleihe	-	-	-	-	-	-	
	Inflationsanleihe	-	-	-	-	-	-	
	Reverse Convertible	-	-	-	484	97,610	04/04/2018	
	Andere	-	-	-	-	-	-	
						484	97,610	
Kredit	Credit Linked Note	-	-	-	1	4,900	11/10/2021	
					1	4,900		
Indezertifikate	Alpha	1	13,000	21/04/2022	-	-	-	
	Andere	10	2,145,089,800	Open End	47	1,293,600,700	Open End	
	Bonus	4,966	7,821,353	22/03/2019	12,997	37,309,464	01/04/2019	
	Discount	5,117	13,500,438	27/09/2019	3,635	29,542,877	04/01/2019	
	Express	79	1,385,737	12/06/2024	185	4,553,000	Open End	
	Leverage	1	6,000,000	19/06/2020	9	2,077,750,000	Open End	
	Outperformance	2	10,000	02/03/2022	-	-	-	
	Sprint	4	53,000	24/05/2022	-	-	-	
			10,180	2,173,873,328		16,873	3,442,756,041	
Rohstoffzertifikate	Garantie	-	-	-	-	-	-	
	Bonus	-	-	-	15	95,200	28/07/2017	
	Discount	252	350,983	04/11/2019	601	1,556,400	04/11/2019	
	Express	2	3,900	05/05/2020	7	13,400	09/07/2018	
	Leverage	-	-	-	-	-	-	
	Andere	4	33,525	Open End	3	44,000	Open End	
			258	388,408		626	1,709,000	
TOTAL Zertifikate		30,095	2,187,289,977		32,280	3,497,523,957		
Total Zertifikate und Optionsscheine:		363,038	3,156,668,255		273,962	9,707,623,479		

La juste valeur des produits dérivés financiers ainsi que des obligations avec produits dérivés incorporés se calcule au moyen des valeurs marchandes ; sur les marchés illiquides, l'évaluation se fait sur la base de modèles internes. Ces modèles d'évaluation internes sont testés régulièrement par des spécialistes du service des risques de la Société Générale S.A., Paris. Les instruments financiers dérivés, similaires aux warrants, sont évalués par la Société Générale S.A., Paris, à l'aide de modèles de prix d'option communément reconnus.

Dans le cas d'un marché actif, on utilise les prix cotés par les bourses, les courtiers et les agences chargées de la fixation des prix.

À la date d'arrêté des comptes, le type, l'étendue et les justes valeurs des opérations de couverture sur les marchés dérivés se présentent de la manière suivante : la société détient 88 823 options OTC d'une valeur marchande de 1 888 millions d'euros pour la couverture de warrants sur actions et sur indices, 14 376 options OTC d'une valeur marchande de 116 millions d'euros pour la couverture de warrants sur devises, 9 621 options OTC d'une valeur marchande de 286 millions d'euros pour la couverture de warrants sur matières premières et 3 863 options OC d'une valeur marchande de 66 millions d'euros pour la couverture de warrants sur taux d'intérêt.

En outre, la société détient 20 198 certificats d'une valeur marchande de 3 747 millions d'euros, opérations fiduciaires comprises.

La valeur comptable des warrants énumérés ici s'élève à 2 877 millions d'euros au 31 décembre 2017 et figure au poste du bilan Autres dettes. La valeur comptable des certificats émis s'élève à 4 336 millions d'euros au 31 décembre 2017 et se répartit entre les postes du bilan Dettes de certificats émis et Dettes fiduciaires.

6. Participation importante

Les participations importantes au sens de l'art. 285 n°11 HGB se subdivisent de la manière suivante :

Nom et siège	Montant de la part du capital	Fonds propres de la société	Résultat de l'exercice
	%	KEUR	KEUR
Direct			
ALD LF	100	226 953	0 ¹⁾
SG SS	100	35 330	0 ²⁾
Indirect			
ALD AutoLeasing und Dienstleistungs GmbH, Hambourg	43,8	2 332	442
Bank Deutsches Kraftfahrzeuggewerbe GmbH, Hambourg		280 550	0 ³⁾
- Avec droit de vote	51	550	
- Sans droit de vote	100	280 000	
BDK Leasing und Service GmbH, Hambourg	100	1 023	0 ⁴⁾
Nedderfeld 95 Immobilien GmbH & Co. KG, Hambourg	65	3 438	0

1)	Résultat avant transfert de bénéfices	KEUR	69,028
2)	Résultat avant transfert de bénéfices	KEUR	-13,423
3)	Résultat avant transfert de bénéfices	KEUR	48,676
4)	Résultat avant transfert de pertes	KEUR	-90

7. Indications concernant les honoraires de révision comptabilisés comme charges au cours de l'exercice

Les honoraires du réviseur aux comptes comptabilisés en 2017 comme charges s'élèvent

- à EUR 374 850 pour les prestations de vérification des comptes
- à EUR 0 pour les autres prestations d'attestation
- à EUR 0 pour les prestations de conseils fiscaux
- à EUR 0 pour les autres prestations

Sur ces montants, des charges d'un montant de EUR 248 457 concernent les travaux relatifs à la vérification des comptes annuels 2017 (HGB et IFRS) et des charges d'un montant de EUR 126 393 une révision volontaire des comptes annuels de l'exercice 2016 au titre des IFRS.

8. Indications concernant les membres des organes de la société et ses collaborateurs

Les personnes suivantes ont été nommées gérants de la société pour l'exercice 2017:

M. Helmut Höfer, avocat (juriste d'entreprise), Francfort-sur-le-Main
Head of Legal SGCIB Germany & Austria

Mme Françoise Esnouf, employée de banque diplômée, Francfort-sur-le-Main
Chief Operational Officer SGCIB Germany

M. Rainer Welfens, diplômé en gestion d'entreprise, Francfort-sur-le-Main
Chief Financial Officer SGCIB Germany

Les gérants actuels, Mme Françoise Esnouf, M. Helmut Höfer et M. Rainer Welfens, sont des employés de la Société Générale S.A., succursale de Francfort-sur-le-Main.

Pour l'exercice 2017, des charges d'un montant de 22 KEUR pour la rémunération des gérants ont été répercutées sur la Société Générale Effekten GmbH.

La société comptait en moyenne 3 employés au cours de l'exercice, dont deux personnes à temps plein et une à temps partiel.

En tant qu'entreprise axée sur le marché des capitaux, la société a été dotée d'un comité d'audit conformément à l'art. 324 HGB. Ce comité se compose des membres suivants :

M. Peter Boesenberg (Président)
M. Dimitri Brunot
M. Marco Maibaum
M. Achim Oswald
M. Rainer Welfens
Mme Heike Stuebban

9. Affiliation au groupe

À la date d'arrêté des comptes, le 31 décembre 2017, la Société Générale S.A., succursale de Francfort, détenait une participation de 100% au capital de la Société Générale Effekten GmbH.

La Société Générale S.A., succursale de Francfort, a pour siège principal la Société Générale S.A., Paris, (groupe le plus petit au sens de l'art. 285 n°14a HGB et groupe le plus grand au sens de l'art. 285 n°14 HGB). L'indication de la publication des comptes consolidés de la Société Générale S.A., Paris, est signalée en France au « Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) » à la rubrique « Publications périodiques » (R.C.S: 552 120 222).

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site Internet www.socgen.com.

10. Événements ultérieurs à la date d'arrêté des comptes

Depuis la date d'arrêté des comptes, il ne s'est produit aucun événement ayant une incidence majeure sur l'actif, la situation financière et les résultats de la société.

Francfort-sur-le-Main, le 30 avril 2018

La Direction

Société Générale Effekten GmbH

Françoise Esnouf

Helmut Höfer

Rainer Welfens

Certification des représentants légaux

Nous assurons en notre âme et conscience que les comptes annuels donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société, conformément aux principes comptables à appliquer, et que le rapport de gestion présente l'évolution des affaires, y compris le résultat d'exploitation, et la situation de la Société de manière à en donner une image correspondant à la situation réelle, et décrit les principales chances et les risques majeurs liés à l'évolution future de la Société.

Francfort sur-le-Main, le 30 avril 2018

La direction

Société Générale Effekten GmbH

Françoise Esnouf

Helmut Höfer

Rainer Welfens

CERTIFICATION DES COMPTES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

À l'attention de la Société Générale Effekten GmbH

NOTE CONCERNANT LA VÉRIFICATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DE GESTION

Opinions d'audit

Nous avons vérifié les comptes annuels de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, – comprenant le bilan au 31 décembre 2017 et le compte de résultat pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ainsi que l'annexe aux comptes, y compris la présentation des méthodes d'établissement et d'évaluation des comptes. En outre, nous avons vérifié le rapport de gestion de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Compte tenu des conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de notre vérification

- les comptes annuels ci-joints satisfont, sur tous les points essentiels, aux prescriptions du droit commercial allemand en vigueur pour les sociétés de capitaux et donnent une image fidèle de l'actif et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2017 ainsi que de ses résultats pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, en respectant les principes allemands de comptabilité régulière et
- le rapport de gestion ci-joint donne dans l'ensemble une image exacte de la situation de la Société. Sur tous les points essentiels, ce rapport de gestion est en conformité avec les comptes annuels, satisfait aux dispositions légales allemandes et présente avec exactitude les chances et les risques liés à l'évolution future.

Conformément au § 322 al. 3 phrase 1 du HGB, nous déclarons que notre vérification n'a mené à aucune objection à la régularité des comptes annuels et du rapport de gestion.

Base des opinions d'audit

Nous avons effectué la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion en conformité avec le § 317 du HGB et le règlement de l'UE concernant les commissaires aux comptes (n° 537/2014 ; abrégé ci-après « Règl. UE CC »), en respectant les principes de vérification des comptes en bonne et due forme, définis par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW). La responsabilité qui nous incombe en vertu de ces dispositions et principes est décrite en détail dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes concernant la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion » de notre certification des comptes. Conformément aux dispositions du droit européen ainsi qu'aux prescriptions du droit professionnel et commercial allemand, nous sommes indépendants de la société faisant l'objet de la vérification et avons rempli nos autres obligations professionnelles allemandes en conformité avec ces exigences. En outre, nous déclarons,

conformément à l'article 10 al. 2 let. f) du Règl. UE CC, que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits selon l'article 5 al. 1 du Règl. UE CC. Nous sommes d'avis que les justificatifs que nous avons obtenus dans le cadre de la vérification sont suffisants et appropriés pour servir de base à nos opinions d'audit concernant les comptes annuels et le rapport de gestion.

Éléments clés de l'audit pour la vérification des comptes annuels

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre pouvoir d'appréciation, étaient les plus importants pour notre vérification des comptes annuels pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Ces éléments ont été considérés dans leur ensemble dans le cadre de notre vérification des comptes annuels et pris en compte pour former notre opinion d'audit ; nous n'émettons aucune opinion d'audit séparée concernant ces éléments.

Nous présentons ci-après l'évaluation des parts détenues dans les filiales acquises au 1^{er} janvier 2017 qui, selon nous, constitue l'élément clé de l'audit.

Nous avons structuré la présentation de cet élément clé de l'audit comme suit :

- a) Description des faits (y compris renvoi aux indications y afférentes dans les comptes annuels)
- b) Procédure d'audit

Évaluation des parts détenues dans les filiales acquises au 1^{er} janvier 2017

- a) Dans les comptes annuels, les parts détenues dans les filiales acquises au 1^{er} janvier 2017, à savoir la Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, et l'ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg, figurent au poste du bilan « Parts dans les entreprises liées ». Conformément au § 253 al. 1 en relation avec l'al. 3 du HGB, les parts sont évaluées aux coûts d'acquisition ou, dans le cas d'une dépréciation probablement durable, à la juste valeur inférieure. Au 31 décembre 2017, les parts détenues dans l'ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg, sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition d'un montant de 406 708 KEUR et les parts détenues dans la Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, à la juste valeur modique de 1 EUR, ce qui correspond au total à 5,7 % du total du bilan. Les tests de dépréciation se basent sur des évaluations d'entreprises, effectuées dans le cadre des comptes consolidés établis selon les IFRS, d'après la méthode des flux de trésorerie actualisés après impôts (« discounted cashflows »). Les évaluations d'entreprises se basent en l'occurrence sur les chiffres prévisionnels des afflux de trésorerie attendus à l'avenir.

Le résultat des évaluations d'entreprises dépend largement d'estimations des afflux de trésorerie futurs ainsi que des taux d'actualisation utilisés et, par conséquent, est soumis à des incertitudes et des marges d'appréciation. Étant donné que l'acquisition des participations constitue un fait

unique et que la réalisation de tests de dépréciation est soumise à appréciation, l'évaluation des parts était d'une importance particulière dans le cadre de notre vérification.

Les indications des représentants légaux concernant l'acquisition des participations ainsi que la réalisation des tests de dépréciation figurent aux chapitres « 1. Principes d'établissement et d'évaluation des comptes » et « 2. Évolution de l'actif immobilisé » de l'annexe aux comptes annuels.

- b) Nous avons vérifié la justesse de l'évaluation des parts des filiales acquises au 1^{er} janvier 2017, à savoir la Société Générale Securities Services GmbH et l'ALD Lease Finanz GmbH.

Concernant les évaluations d'entreprises présentées, nous nous sommes tout d'abord assurés de savoir si les justes valeurs ont été calculées correctement à l'aide de la méthode des « discounted cashflows » en respectant les normes d'évaluation pertinentes. Pour vérifier si les afflux de trésorerie futurs utilisés pour le calcul constituent une base adéquate, nous les avons comparés à la planification actuelle des entreprises et à une évaluation de plausibilité des principales hypothèses de planification. En outre, nous avons fait appel à un spécialiste du domaine Financial Advisory pour évaluer leur concordance avec les prévisions du marché générales et propres au secteur. Quant aux hypothèses concernant la rente perpétuelle, nous les avons soumises à une appréciation critique en recourant à la phase de planification détaillée ainsi qu'aux prévisions du marché générales et propres au secteur.

Autres informations

Les représentants légaux ont la responsabilité des autres informations. Celles-ci comprennent la certification des représentants légaux concernant les comptes annuels et le rapport de gestion en vertu du § 264 al. 2 phrase 3 ou du § 289 al. 1 phrase 5 du HGB.

Nos opinions d'audit concernant les comptes annuels et le rapport de gestion ne s'étendent pas aux autres informations ; en conséquence, nous n'émettons ni une opinion d'audit ni une quelconque autre forme de conclusion d'audit à leur sujet.

Dans le cadre de notre vérification des comptes, nous avons la responsabilité de lire les autres informations et de juger en l'occurrence si elles

- présentent d'importantes divergences par rapport aux comptes annuels, au rapport de gestion ou aux informations que nous avons acquises lors de la vérification ou
- si elles paraissent comporter par ailleurs de fausses déclarations majeures.

Responsabilité des représentants légaux et du comité d'audit concernant les comptes annuels et le rapport de gestion

Les représentants légaux ont la responsabilité d'une part d'établir des comptes annuels, qui satisfont sur tous les points essentiels aux prescriptions du droit commercial allemand en vigueur pour les sociétés de capitaux, et d'autre part de veiller à ce que les comptes annuels donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société, en respectant les principes allemands de comptabilité régulière. En outre, les représentants légaux sont responsables des contrôles internes qu'ils ont déterminés - en conformité avec les principes allemands de comptabilité régulière - comme étant nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas de fausses déclarations majeures - volontaires ou involontaires.

Lors de l'établissement des comptes annuels, les représentants légaux sont responsables de juger la capacité de la Société à poursuivre son activité. Par ailleurs, ils ont la responsabilité d'indiquer des faits en rapport avec la poursuite de l'activité de la société, dès lors qu'ils s'avèrent pertinents. En outre, ils sont responsables d'établir un bilan sur la base du principe comptable de la poursuite de l'activité de l'entreprise, dans la mesure où des faits réels ou juridiques ne s'y opposent pas.

En outre, les représentants légaux ont la responsabilité d'établir un rapport de gestion qui donne dans l'ensemble une image exacte de la situation de la Société et est en conformité avec les comptes annuels sur tous les points essentiels, satisfait aux dispositions légales allemandes et présente avec exactitude les chances et les risques liés à l'évolution future. De plus, les représentants légaux sont responsables des dispositions et des mesures (systèmes) qu'ils ont jugées nécessaires pour permettre l'établissement d'un rapport de gestion en conformité avec les dispositions légales allemandes à appliquer et pour pouvoir fournir des justificatifs suffisants et appropriés des déclarations contenues dans le rapport de gestion.

Le comité d'audit est responsable de la surveillance du processus comptable de la Société pour l'établissement des comptes annuels et du rapport de gestion.

Responsabilité du commissaire aux comptes concernant les comptes annuels et le rapport de gestion

Notre objectif consiste, d'une part, à obtenir une certitude suffisante nous assurant que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas de fausses déclarations majeures – volontaires ou involontaires - et que le rapport de gestion donne dans l'ensemble une image exacte de la situation de la Société, qu'il est en conformité sur tous les points essentiels avec les comptes annuels ainsi qu'avec les informations que nous avons acquises lors de la vérification, qu'il satisfait aux dispositions légales allemandes et qu'il présente avec exactitude les chances et les risques liés à l'évolution future et, d'autre part, à attribuer une certification des comptes qui comporte nos opinions d'audit sur les comptes annuels et le rapport de gestion.

Une certitude suffisante est un niveau de certitude élevé mais pas une garantie qu'une vérification effectuée en conformité avec le § 317 du HGB et le Règl. UE CC, en respectant les principes allemands de vérification des comptes en bonne et due forme, définis par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW), décèle systématiquement une fausse déclaration majeure. De fausses déclarations peuvent résulter d'infractions ou d'erreurs et sont considérées comme majeures si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent, individuellement ou dans leur ensemble, les décisions économiques prises par leurs destinataires sur la base de ces comptes annuels et de ce rapport de gestion.

Au cours de la vérification, nous exerçons notre pouvoir d'appréciation et conservons une position critique. En outre,

- nous identifions et évaluons les risques de fausses déclarations majeures – volontaires ou involontaires – dans les comptes annuels et le rapport de gestion, prévoyons et effectuons des opérations de vérification en réaction à ces risques et obtenons, dans le cadre de la vérification, des justificatifs suffisants et appropriés pour servir de base à nos opinions d'audit. Le risque que de fausses déclarations majeures ne soient pas décelées est plus important en cas d'infractions qu'en cas d'erreurs car les infractions peuvent inclure des manœuvres frauduleuses, des falsifications, des indications volontairement incomplètes, des déclarations mensongères ou l'annulation de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension aussi bien du système de contrôle interne pertinent pour la vérification des comptes annuels que des dispositions et mesures pertinentes pour la vérification du rapport de gestion afin de prévoir des opérations de vérification qui soient appropriées dans les circonstances données, sans avoir néanmoins pour but d'émettre une opinion d'audit relative à l'efficacité de ces systèmes de la Société ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées par les représentants légaux et l'acceptabilité des valeurs estimées présentées par les représentants légaux ainsi que des indications y afférentes ;
- nous tirons des conclusions sur le caractère approprié du principe comptable appliqué par les représentants légaux quant à la poursuite de l'activité de la Société et, sur la base des justificatifs obtenus dans le cadre de la vérification, en déduisons si une incertitude majeure ressort d'événements ou de circonstances pouvant faire douter sérieusement de la capacité de la Société à poursuivre son activité. Si nous arrivons à la conclusion qu'une telle incertitude majeure existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans la certification des comptes, sur les indications correspondantes dans les comptes annuels et le rapport de gestion ou, si ces indications ne sont pas appropriées, de modifier notre opinion d'audit en conséquence. Nous tirons nos conclusions sur la base des justificatifs obtenus dans le cadre de la vérification jusqu'à la date de notre certification des comptes. Des circonstances ou événements futurs peuvent toutefois conduire à ce que la Société ne puisse plus poursuivre son activité ;

- nous évaluons la représentation globale, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les données y afférentes, et jugeons si les comptes annuels présentent les opérations et événements rapportés de manière à donner une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société, en respectant les principes allemands de comptabilité régulière ;
- nous évaluons la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels, sa conformité aux dispositions légales et l'image qu'il donne de la situation de la Société ;
- nous effectuons des opérations de vérification concernant les données prospectives présentées par les représentants légaux dans le rapport de gestion. Sur la base de justificatifs suffisants et appropriés obtenus dans le cadre de la vérification, nous saisissons les hypothèses significatives à la base des données prospectives émises par les représentants légaux et évaluons si les données prospectives ont été déduites correctement de ces hypothèses. Nous n'émettons pas une opinion d'audit séparée sur les données prospectives ni sur les hypothèses sur lesquelles elles s'appuient. Un risque important et inévitable existe que des événements futurs s'écartent considérablement des données prospectives.

Nous discutons avec les responsables de la surveillance notamment de l'étendue prévue et du calendrier de la vérification ainsi que des constatations significatives de la vérification, y compris d'éventuels défauts du système de contrôle interne que nous avons constatés au cours de notre vérification.

Nous adressons aux responsables de la surveillance une déclaration stipulant que nous avons respecté les règles d'indépendance applicables et discutons avec eux de toutes les relations et autres faits raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que des mesures de protection prises à cet égard.

Nous déterminons, parmi les faits dont nous avons discuté avec les responsables de la surveillance, ceux qui étaient les plus importants pour la vérification des comptes annuels dans la période sous revue et constituent, par conséquent, les éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans la certification des comptes, à moins que des lois ou d'autres prescriptions juridiques excluent leur déclaration publique.

AUTRES EXIGENCES LÉGALES ET JURIDIQUES

Autres indications conformément à l'article 10 du Règl. UE CC

Nous avons été choisis comme commissaire aux comptes par l'Assemblée des associés du 26 septembre 2017 et mandatés en tant que tel par la Direction le 26 février / 16 mars 2018. En notre qualité de commissaire aux comptes, nous vérifions depuis l'exercice 2017 les comptes de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main.

Nous déclarons que les opinions d'audit formulées dans la certification des comptes sont en conformité avec le rapport supplémentaire adressé au comité d'audit conformément à l'article 11 du Règl. UE CC (rapport de vérification).

COMMISSAIRE AUX COMPTES RESPONSABLE

Le commissaire aux comptes responsable de la vérification est Ehler Bühmann.

Francfort sur-le-Main, le 30 avril 2018

Deloitte GmbH

Cabinet d'audit et d'expertise comptable



(Nemet)

Commissaire aux comptes

(Bühmann)

Commissaire aux comptes

